

SITUATION DU FAI AU 15 JUIN 2019.

GRAPHES ET TABLEAUX

I. Situations des projets reçus par le gestionnaire

Nombre total de projets reçu	118	dont 32 projets via le « tirage rapide »
Nombre de projets examinés en phase 0 par le gestionnaire	58	
Nombre de projets rejetés en phase 0 par le gestionnaire	03	
Nombre de projets présentés aux comités de sélection	55	
Nombre de projets rejetés par les comités de sélection	06	
Nombre de projets examinés par les comités de sélection	51	
Nombre de projets accordés par les comités de sélection	49	02 projets à resoumettre au prochain comité (décision du comité)
Nombre de projets restant en pipeline	60	dont 18 projets « tirage rapide »

On note un taux de rejet très faible des projets entre leur examen par le gestionnaire et l'accès au comité de sélection. Il en est de même avec le comité de sélection avec un taux de refus d'environ 1%. Ceci s'explique par l'important travail d'assurance qualité exécuté par le gestionnaire qui assure un travail considérable en collaboration avec les facilitateurs pour améliorer le contenu des projets. Cette sélection a un impact sur le travail du comité de sélection qui n'a refusé que 4 projets sur 51 soit un taux de l'ordre de 0,8%. Ce travail d'Assurance Qualité, comme on le voit plus loin, a une incidence réelle sur le taux d'accès au crédit des projets sélectionnés.

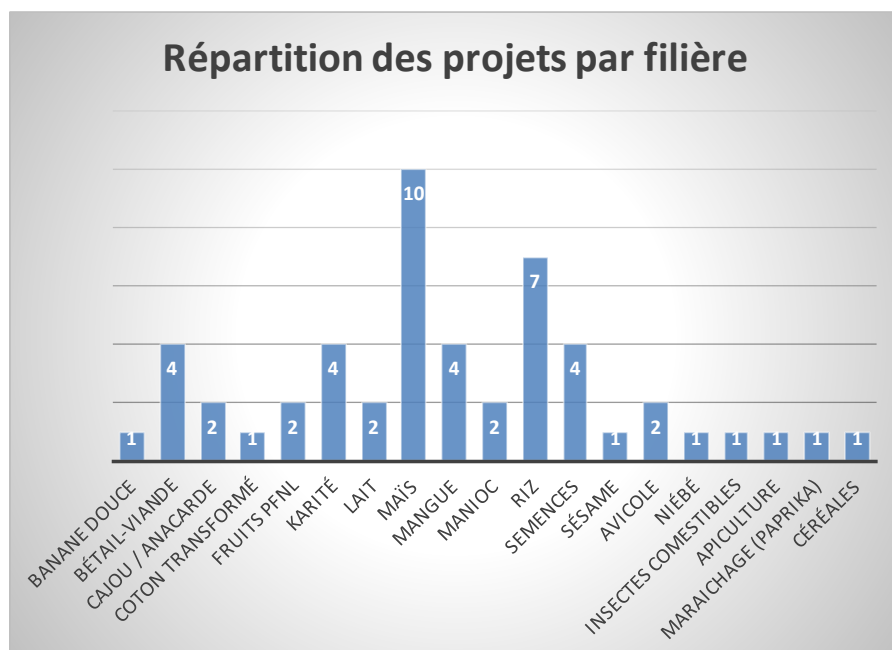
II. Liste des entreprises / projets sélectionnés et accompagnés par le FAI							
N°	Nom du Facilitateur	Nom de l'entreprise	Sexe du promoteur	Catégorie entreprise	Type d'entreprise	Filière	Lieu implantation entreprise
1.	AGM-AgroDev	UNERIZ	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bobo-Dioulasso
2.	Expertis	Rizerie Kabore	Masculin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bagré
3.	FMS	COOPROLEF	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Cajou / anacarde	Kourinion
4.	ICDE	Sourou Barka	Masculin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Di
5.	Lessokon	S-ABIB	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Manioc	Ouagadougou
6.	Oxfam – SEGAS	Etuveuses de Riz de Mogtedo	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Mogtedo
7.	Sinergi	FASO ATTIEKE	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Manioc	Ouagadougou
8.	Sinergi	SOFACOB	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Coton transformé	Ouagadougou
9.	AGM-AgroDev	Ranch du Koba	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Mangué	Bobo-Dioulasso
10.	AGM-AgroDev	FNZ	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Leo
11.	AGM-AgroDev	ADS	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Ouagadougou
12.	AGM-AgroDev	Adiproduct	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Bobo-Dioulasso
13.	ICDE	Sahel produit	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Sésame	Djibo
14.	ICDE	Coprosel	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Pobé Mengao
15.	ICDE	FPK	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Kourinion
16.	ICDE	SemaFort	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Bobo-Dioulasso
17.	Lessokon	Sichem	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Fruits PFNL	Ouagadougou
18.	Lessokon	Alepa	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Loumbila
19.	Lessokon	Charcuterie du Sahel	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Ouagadougou
20.	Oxfam – SEGAS	Sougr Nooma	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Banane douce	Bagré
21.	Oxfam – SEGAS	Laiterie Kossam	Masculin	Petite entreprise	Commercialisation	Lait	Bobo-Dioulasso

II. Liste des entreprises / projets sélectionnés et accompagnés par le FAI							
N°	Nom du Facilitateur	Nom de l'entreprise	Sexe du promoteur	Catégorie entreprise	Type d'entreprise	Filière	Lieu implantation entreprise
22.	Oxfam – SEGAS	Charcuterie Moderne	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Koubri
23.	Sinergi	Agroserv	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Ouagadougou
24.	FMS	Copronos	Masculin	Grande entreprise	Commercialisation	Cajou / anacarde	Orodara (Samogohiri)
25.	ICDE	Kenedougou Nafa	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Bobo-Dioulasso
26.	Sicarex-Imextra	Boucherie Moderne	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Ouahigouya
27.	Oxfam – SEGAS	Centre Avicole de Bobo	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Avicole	Bobo-Dioulasso
28.	Lessokon	Kokuma	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bagré
29.	IFC	SODEPAL	Féminin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Ouagadougou
30.	Dack Expertise	FASO BIO	Féminin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Avicole	Ouagadougou
31.	AGM-AgroDev	ASY	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Niébé	Ouagadougou
32.	Sinergi	FasoPro	Masculin	Petite entreprise	Commercialisation	Insectes comestibles	Ouagadougou
33.	Expertis	Association femmes unies	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Sakoinsé
34.	FMS	Association Wend Puiré	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Apiculture	Koudougou
35.	FMS	Na Yi Neéré	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Dédougou
36.	ICDE	FEFZA	Masculin	Petite entreprise	Commercialisation	Maraichage (paprika)	Ouagadougou
37.	Lessokon	Laiterie de Nagrin	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Lait	Ouagadougou
38.	Oxfam – SEGAS	UPPA KénéDougou	Féminin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Orodara
39.	Sinergi	Kono Aliments	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Céréales	Ouagadougou
40.	Dack Expertise	ACAPS	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Bobo-Dioulasso

II. Liste des entreprises / projets sélectionnés et accompagnés par le FAI							
N°	Nom du Facilitateur	Nom de l'entreprise	Sexe du promoteur	Catégorie entreprise	Type d'entreprise	Filière	Lieu implantation entreprise
41.	Sicarex-Imextra	Boutapa	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Loumbila
42.	AGM-AgroDev	CEFROFEM	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Mangue	Ouahigouya
43.	AGM-AgroDev	Groupe Waka	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Mangue	Ouagadougou
44.	Expertis	Faso Malo	Masculin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bama
45.	FMS	Rizérie Wend-Yam	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bobo-Dioulasso
46.	ICDE	NUNUNA	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Leo
47.	IFC	Noomde	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Fruits PFNL	Ouagadougou
48.	Oxfam – SEGAS	UPPA Tuy	Féminin	Petite entreprise	Commercialisation	Maïs	Houdé
49.	Dack Expertise	CABRE SA	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Dédougou
50.	Sinergi	Rose Eclat	Féminin	Petite entreprise	Commercialisation	Mangue	Ouagadougou
51.	Sicarex-Imextra	UGPPK Houet	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Bobo-Dioulasso

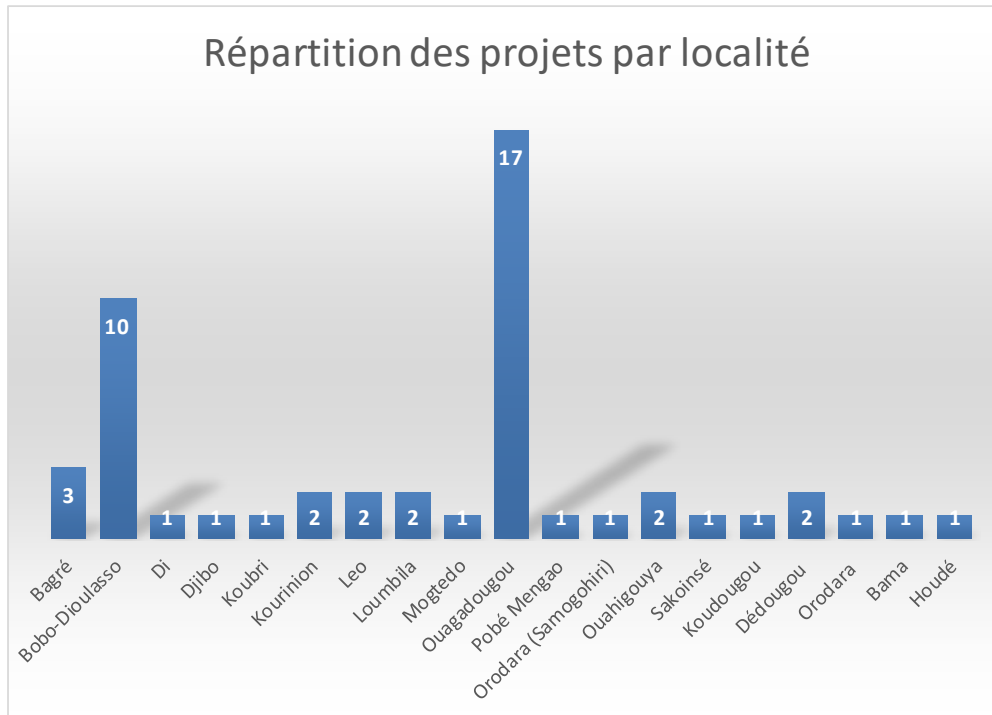
Les différentes caractéristiques (filières, genre, zones géographiques etc) de la liste des projets sélectionnés et accompagnés par le FAI ci-dessus trouvent leur explication dans les tableaux et graphes qui suivent.

III. Répartition des projets par filière



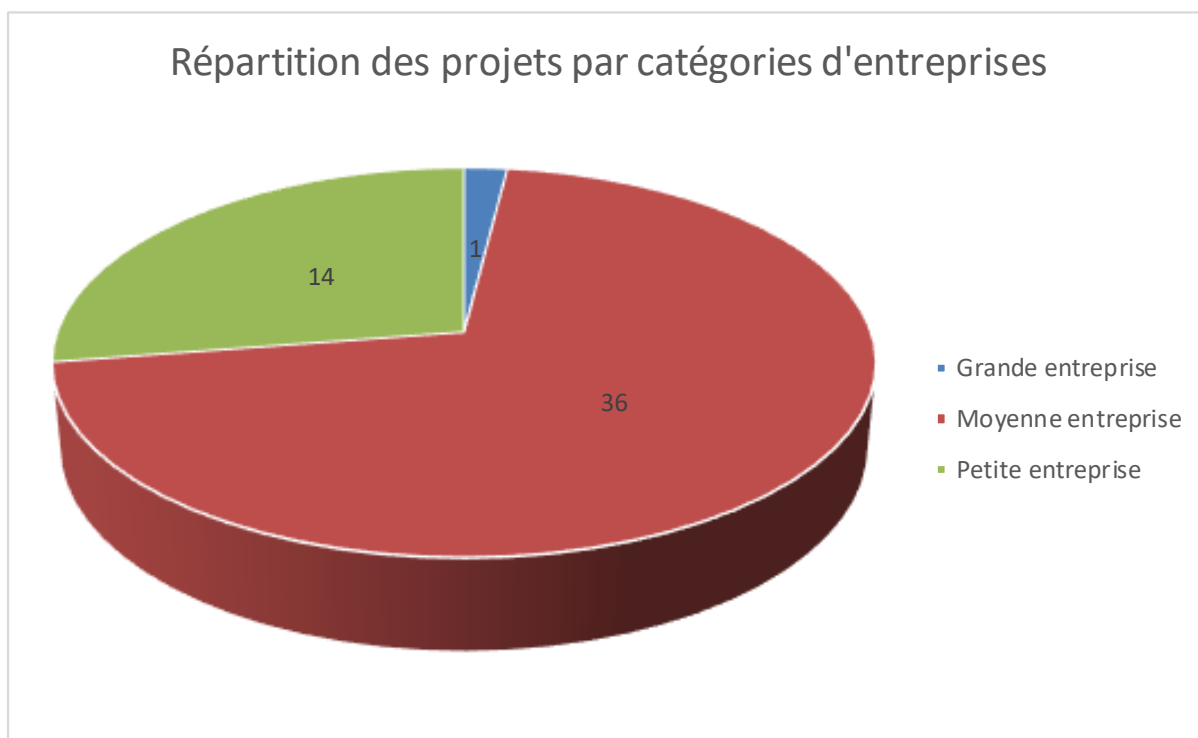
Avec la redéfinition de la composante en fin 2017, le choix d'un nombre limité de filières et de régions a été abandonné. Aujourd'hui les projets sélectionnés représentent 19 filières dont 08 avec un seul projet retenu. La filière maïs vient en tête (10 projets) suivie par la filière riz (07) et, à égalité avec 04 projets, bétail viande, karité, mangue et semences. L'analyse approfondie des projets par filière nous donnera des éléments de comparaison entre filières et sans doute des éléments de réponse sur les défis internes à résoudre / capitaliser.

IV. Répartition des projets par localité



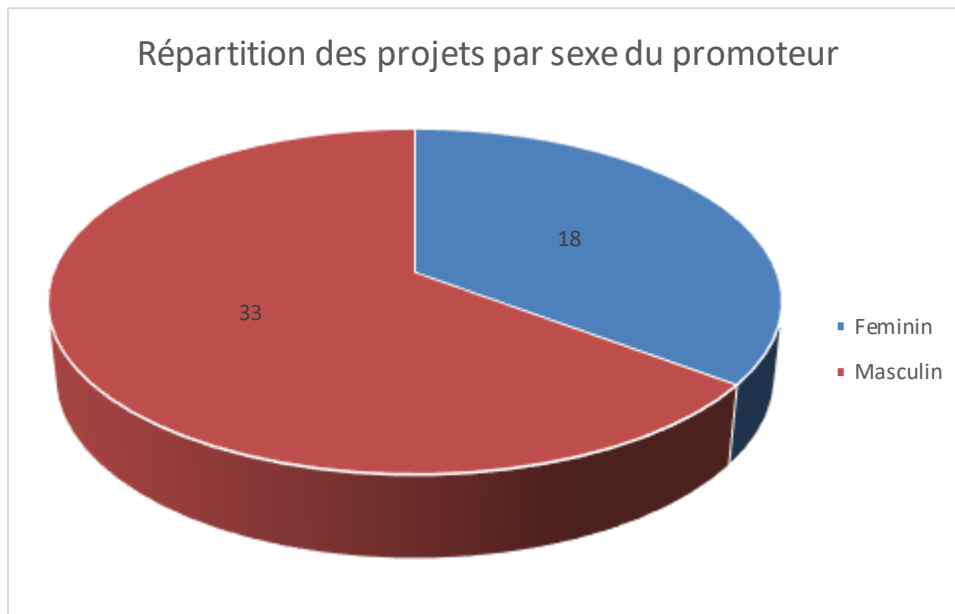
En ce qui concerne la répartition géographique sur les 19 localités représentées on assiste à une concentration de projets sur les zones de Ouagadougou (17) et Bobo (10). C'est un résultat normal dans la mesure où le FAI travaille essentiellement avec des projets de commercialisation ou de transformation-commercialisation des productions agricoles qui se situent généralement dans des zones à forte densité de population constituant leur clientèle initiale et principale.

V. Répartition des projets par catégories d'entreprises



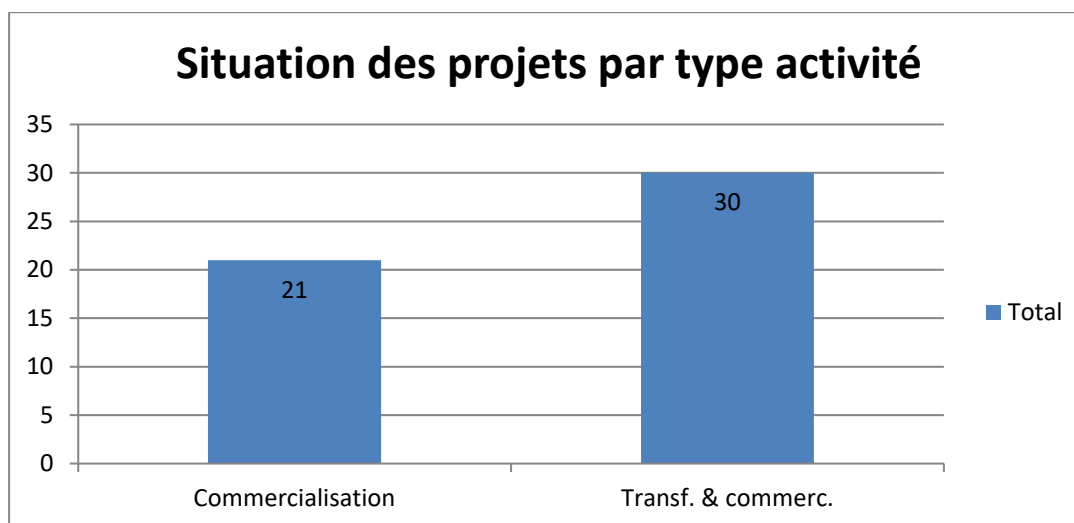
La majeure partie des entreprises bénéficiaires du FAI sont des entreprises de tailles moyennes (70%) l'autre partie étant constitué de petites entreprises. Les moyennes entreprises sont caractérisées par un chiffre d'affaires (CA) allant de 150 Millions à 1 milliard FCFA tandis que le CA de petites entreprises se situe entre 30 et 150 millions de FCFA. La présence d'une grande entreprise tient compte du fait que cette entreprise mobilise plus de 1.500 producteurs – fournisseurs à la base. Les très petites entreprises (CA de moins de 30 millions), qui ne sont pas une cible directe du FAI, collabore généralement en amont avec ces entreprises de petites et de tailles moyennes).

VI. Répartition des projets par sexe du promoteur



64% des entreprises bénéficiaires sont dirigées par des promoteurs hommes tandis que 36% des entreprises le sont par des femmes. Ce ratio est particulièrement intéressant car il n'y a pas de nombre d'entreprise déterminé par genre à atteindre. En matière de genre l'indicateur porte davantage sur le nombre d'emploi. Une désagrégation de ce ratio démontrera sûrement que cette répartition obéit à un tropisme particulier en fonction de filières plus femme ou homme. Toutefois la variable investissement à prendre en compte pourrait révéler quelques surprises notamment en matière d'évolution de l'entrepreneuriat féminin.

VII. Répartition des projets par type d'activité



Le FAI a pour objectif de stimuler l'achat de produits agricoles locaux en renforçant les capacités des Opérateurs Economiques (OE) et leurs réseaux d'approvisionnement. Il est intéressant de noter que 41% des projets sont des projets de commercialisation. Il n'y a donc pas de focus particulier sur la recherche à tout prix de valeur ajoutée sur uniquement les questions de transformation, l'essentiel est de mettre le focus sur des entreprises / coopératives ayant une orientation marché. Néanmoins il est très intéressant de constater que 59% des entreprises sélectionnées continuent leur développement par la transformation des produits. On assiste donc à un retour sur investissement très intéressant car la transformation en améliorant la qualité des produits, crée de la valeur ajoutée, répond à une demande et va générer une demande diversifiée qui, à terme, stimule les transactions sur les produits locaux. C'est sur cet axe que le renforcement des réseaux d'approvisionnement par le FAI joue un rôle essentiel que l'on mesurera avec l'atteinte de l'indicateur « achats de produits locaux ».

VIII. Situation des projets accordés par le comité de sélection et le nombre de producteurs visés par phase

Phase	Nombre de projets	Nombre de producteurs-fournisseurs visés	Nombre de Producteur - fournisseurs visés jeunes hommes (moins de 35 ans)	Nombre de Producteur - fournisseurs visés jeunes femmes (moins de 35 ans)	Nombre de Producteur - fournisseurs visés hommes adultes	Nombre de Producteur - fournisseurs visés femmes adultes
En phase 1 - préparation	18	21 192	2 489	6 313	3 667	7 723
En phase 2 - avant crédit	9	2 993	655	335	1 061	832
En phase 3 - après crédit	22	43 137	1 701	8 553	7 498	10 379
Total général	49	67 322	4 845	15 201	12 226	18 934

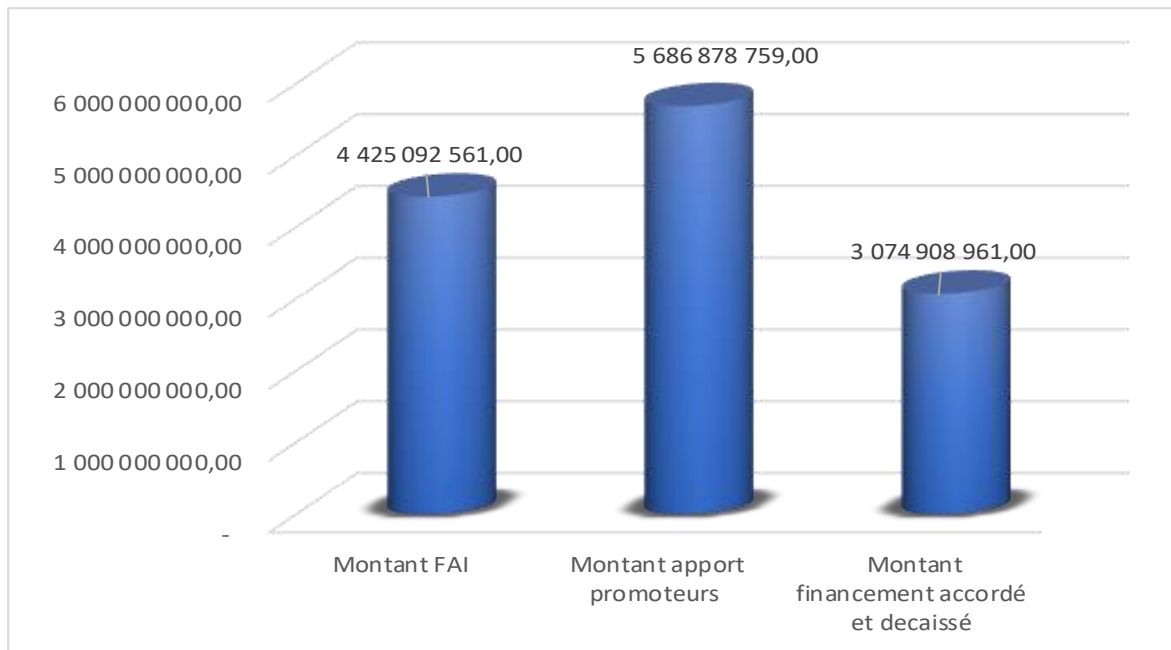
49 projets ont été validés au cours de 06 sessions du comité de sélection. Les projets sélectionnés présentent un potentiel de 67 322 producteurs- fournisseurs sur une cible de 27 000 producteurs – fournisseurs visés d'ici la fin du projet en 2020. 29% de ces producteurs fournisseurs sont de jeunes de moins de 35 ans et 50% sont des femmes.

IX. Situation des projets accordés par facilitateur

Facilitateurs	Nombre de projet accordés par le comité de sélection	Nombre de projets non encore déposés auprès d'une institution de financement	Nombre de projets actuellement en analyse auprès des institutions de financement (requête de financement)	Nombre de projets ayant reçu un accord de financement
Expertis	3	1	2	0
FMS	4	3	0	1
ICDE	8	1	1	6
IFC	2	2	0	0
Lessokon	6	1	2	3
Oxfam – SEGAS	7	2	2	3
Sinergi	6	3	0	3
AGM-AgroDev	8	1	2	5
Sicarex-Imextra	3	2	0	1
Dack Expertise	2	2	0	0
Total général	49	18	9	22

Les facilitateurs constituent l'équipe opérationnelle du FAI pour l'identification des projets, le montage des dossiers pour le Comité de Sélection et les partenaires financiers ainsi que pour le suivi de la mise en œuvre sur le terrain des projets. Sélectionnés sur appel d'offre. On note, après une année de fonctionnement que 02 facilitateurs obtiennent de très bons résultats en termes d'accès au crédit (ICDE 75%, le consortium AGM-AgroDEV (62%) sans exclure qu'ils puissent atteindre la barre des 100%. Ils sont suivis par Sinergi (50%), Lessokon (50%) et le consortium Oxfam Segas (42%) qui peuvent encore améliorer leur score. La situation est en évolution pour FMS (25%) mais plus difficile pour Expertis et IFC (0%), pour le consortium Sicarex Imextra (30%) et Dack Expertise (0%) qui ont été intégrés dans le cadre du tirage rapide en novembre 2019, la situation est en évolution. Les raisons de ces scores seront analysées par le FAI, peuvent être multiples, car évidemment de nombreux facteurs concernant la nature du projet, les critères de l'institution financière, le comportement de l'Opérateur Economique (OE) ou son patrimoine entrent en jeu dans la décision d'attribution d'un crédit. Il n'est peut-être pas certain que tous aient perçu de la même façon l'importance de l'identification du projet en lien avec l'institution bancaire qui accordera le crédit.

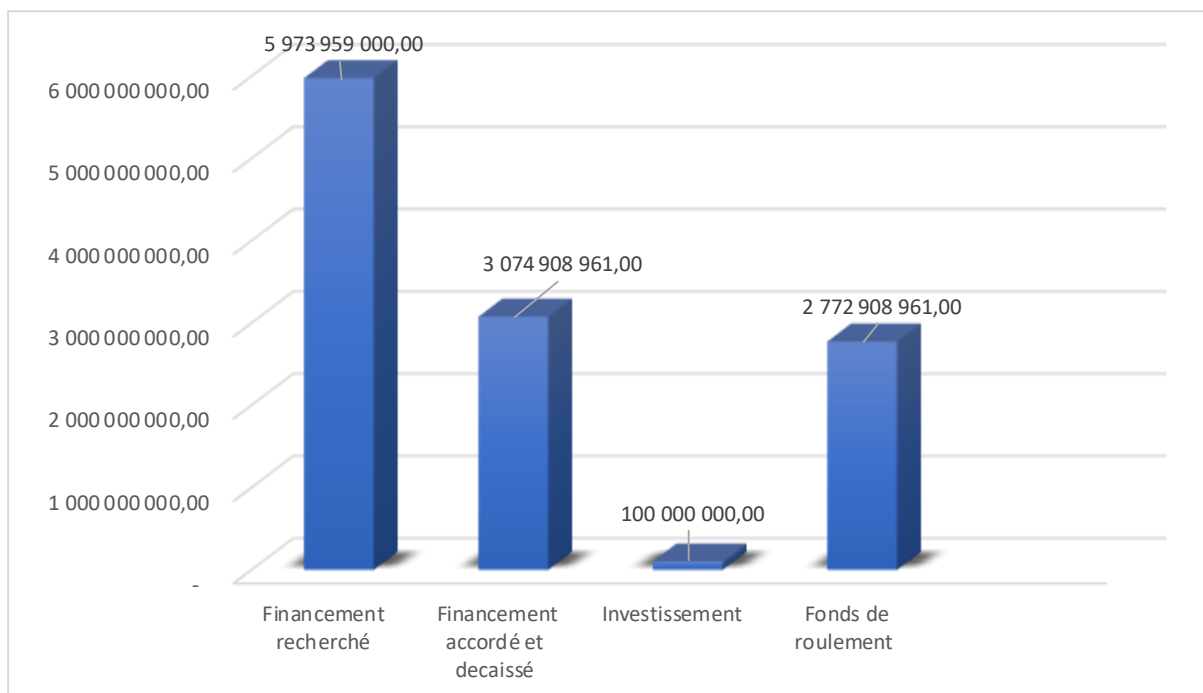
X. Comparaison entre le Montant FAI et les montants d'investissements privés mobilisés par les entreprises



En mi-juin 2019, le Fai, sur la base d'une hypothèse haute que 50% des projets sélectionnés accéderont au crédit, a atteint 85% de ses objectifs qui seront probablement dépassés car il reste encore 18 projets en cours d'examen au sein des institutions financières. Si cela se confirme donc le FAI pourrait atteindre un taux de 70% d'accès au crédit soit 135% de réalisation de son hypothèse. Le FAI, en fin de programme doit atteindre 7,5 milliards de financement privé. Il est intéressant de noter que sur la base de 43% de projet, le montant de crédit mobilisé représente presque 50% de l'objectif à atteindre sans prendre en compte les fonds propres mobilisés très largement supérieurs au montant du crédit.

On peut observer que l'intervention du FAI a un réel impact sur l'accès au crédit mais aussi sur la mobilisation de fonds propres par les opérateurs économiques qui ont conscience de l'importance de l'opération menée pour le développement de leurs entreprises. En effet le montant des fonds propres représente 63% du montant total (crédit + fonds propres) mobilisé. Nous analyserons plus loin les raisons exactes et les mécanismes qui stimulent cet effort mais on peut déjà penser que le Fonds vert (Energie solaire, engrais organique, bio digesteur) exerce une vraie attraction sur les opérateurs économiques de par la diminution du coût des facteurs qu'il génère dans les charges d'exploitation des entreprises mais également à cause de son taux de subvention très favorable (50% du coût ou montant plafond de 75.000.000 FCFA) qui leur permet d'envisager des investissements plus importants que prévus. Globalement le taux de subvention des projets représenté par les financements du FAI est à ce jour de l'ordre de 50%.

XI. Comparaison de la mobilisation des financements et leur utilisation (Investissement et Fonds de roulement)



A mi-juin 2019 on peut estimer que les crédits accordés aux OE représentent 50% du montant des financements recherchés. Ce taux va augmenter car, comme nous l'avons souligné plus haut, une vingtaine de projets sont en attente de notification de crédit. On note que l'essentiel des crédits obtenus viennent combler un énorme besoin de fonds de roulement. Il ne faut pas oublier que la totalité des entreprises sont des entreprises de commercialisation et /ou transformation commercialisation avec des besoins importants d'achats de produits avant de réaliser leurs opérations. La croissance de la demande peut impacter de manière très forte les montants d'achat nécessaires. Les OE considèrent donc que le fonds de roulement est un élément clef du développement de l'entreprise. En conséquence ils orienteront leurs fonds propres vers l'acquisition d'équipement. Il y a également une propension des banques à financer davantage des produits court terme limitant ainsi les durées de prêts et les risques d'impayés. Cela confirme également qu'au niveau des moyennes entreprises nombre d'entre elles n'ont pas encore suffisamment consolidé leur système comptable qui, pour les banques, est un élément essentiel de confiance.